

# Encombrants

La collecte des encombrants se déroule en porte à porte et à dates fixes selon un planning programmé tout au long de l'année.

Sont considérés comme encombrants les déchets courants trop volumineux pour être jetés dans le bac à ordures ménagères :

- › mobilier cassé
- › bois
- › ferraille
- › sommiers et matelas
- › fenêtres, portes et châssis sans vitrage ou éclats de verre...

Les encombrants ne doivent être sortis que la veille du jour indiqué, après 18h00.

## Date de ramassage dans le Bourg de Serris

- › Vendredi 15 mars 2024
- › Vendredi 21 juin 2024
- › Vendredi 20 septembre 2024
- › Vendredi 06 décembre 2024

[Consulter le calendrier de collecte 2024 pour le Bourg de Serris](#) 

**Le ramassage se fera de porte à porte.**

## Date de ramassage dans le Centre urbain de Serris

- › Jeudi 21 mars 2024
- › Jeudi 20 juin 2024
- › Jeudi 19 septembre 2024
- › Jeudi 12 décembre 2024

[Consulter le calendrier de collecte 2024 pour le Centre urbain de Serris](#) 

**Le ramassage se fera de porte à porte, à ceux-ci s'ajoutent des points de collecte situés :**

- › 27 cours du Danube

- › Cours du Tage/ Rue des Scandinaves
- › Cours du Tage / Rue Marco Polo
- › 40 cours de la Garonne

[www.smitom-nord77.fr](http://www.smitom-nord77.fr) 

## ALLER PLUS LOIN

- › Collecte sélective
- › Points de tri en ville

